

Paris, le 1^{er} mars 2018

Communiqué de presse

L'Anses et l'INRA renouvellent leurs collaborations pour cinq ans

En présence de Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances, Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation et de Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Roger Genet, Directeur général de l'Anses, et Philippe Mauguin, Président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont renouvelé pour cinq ans la convention cadre de partenariat entre les deux instituts. Cette convention vise à renforcer les nombreuses collaborations déjà existantes dans les domaines de la santé et du bien-être animal, de la santé végétale et de la protection des végétaux, de l'alimentation et de la nutrition, de l'écotoxicologie et de la qualité de l'environnement.

L'Anses et l'Inra ont développé de longue date de nombreux partenariats dans les domaines de la santé animale, de la santé végétale et de la sécurité sanitaire des aliments.

Ces partenariats prennent des formes multiples :

- Dans le domaine de la recherche, *via* des unités mixtes (UMR), des bourses de thèse financées conjointement et de nombreux projets de recherche,
- Au travers de plateformes technologiques mises à disposition des équipes de recherche des deux organismes de façon réciproque,
- Et dans le domaine de l'expertise, *via* la participation de nombreux chercheurs de l'Inra aux collectifs d'experts mis en place par l'Anses, notamment dans les domaines de la santé végétale, de la santé animale, de la sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments, des biotechnologies ou encore de l'évaluation des produits phytosanitaires.

Dans un contexte de forte mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du développement de modèles de production et d'alimentation durables, les collaborations entre les deux organismes se voient renforcées dans leur mission de production de connaissances et d'appui à la décision publique pour les cinq prochaines années.

Le renouvellement de la convention cadre liant l'Anses et l'INRA couvrira les domaines de la santé et du bien-être animal, de la santé végétale et de la protection des végétaux, de l'alimentation et de la nutrition, de l'écotoxicologie et de la qualité de l'environnement.

Il s'agit notamment de :

- Préserver la diversité et valoriser les ressources biologiques,
- Développer des travaux visant réduire l'usage des antibiotiques en élevage et l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, et proposer des alternatives agro-écologiques,
- Contribuer au bien-être animal, dans ses dimensions éthiques et opérationnelles,
- Mener des travaux et initiatives dans le domaine de la santé et sécurité au travail dans l'agriculture et les secteurs qui y sont reliés,
- Développer des travaux méthodologiques et des études d'impact multicritères, incluant les dimensions socio-économiques, de modes de production, de consommation ou de mesures de régulation de risques sanitaires,
- Faciliter l'accès aux données publiques concernant les enquêtes de consommation ou d'exposition aux contaminants environnementaux, la contamination des sols et des cultures, des aliments, des élevages,

des produits et de l'environnement ainsi que la composition nutritionnelle des aliments pour les animaux et les humains,

- Etudier les impacts des contaminants biologiques et chimiques sur l'environnement ou les organismes cibles, alimenter et exploiter les dispositifs de vigilance contribuant à l'évaluation des risques,
- Caractériser les agents pathogènes et leurs vecteurs, développer des méthodes pour la surveillance épidémiologique, dans le contexte de la santé animale et végétale et de la sécurité sanitaire des aliments destinés à l'Homme.

En tant qu'organisme national de recherche, l'INRA a pour mission d'organiser, exécuter et valoriser toute recherche qui concerne le domaine défini par l'alimentation, l'agriculture et l'environnement. Le spectre des disciplines mobilisées par l'INRA s'inscrit dans les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur et de l'environnement, ainsi que les sciences économiques et sociales. Ses missions sont de produire et diffuser des connaissances scientifiques, de contribuer à concevoir des innovations et des savoir-faire pour la société, d'éclairer, par son expertise, les décisions des acteurs publics et privés, de former à la recherche et par la recherche, de développer la culture scientifique et technique et de participer aux débats science - société.

L'Anses a pour rôle central d'évaluer les risques sanitaires afin d'éclairer l'action publique dans les domaines de l'alimentation, de l'environnement, du travail, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux. Par ses missions d'expertise, de recherche, de veille et de surveillance, évalue de manière globale et transversale l'ensemble des risques (microbiologiques, physiques ou chimiques) auxquels un individu peut être exposé, volontairement ou non, à tous les moments de sa vie. Ses avis et recommandations, systématiquement rendus publics, contribuent à éclairer la décision et nourrir le débat public.

Contacts presse :

Anses - Elena Seité - 01 49 77 27 80 - elena.seite@anses.fr - www.anses.fr

INRA - 01 42 75 91 86 - presse@inra.fr - www.inra.fr